

2012_A126

OBJET : Environnement, cadre de vie et développement durable - Attribution d'une subvention à la SA HLM Famille et Provence pour une installation solaire sur les logements "Le Roussillon" à Simiane-Collongue et "Le Deffends III" à Jouques

Le 12 juillet 2012, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes Emilien Ventre à Rousset, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 6 juillet 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse - AGARRAT Henri - AGOPIAN Jacques - ALBERT Guy - AREZKI Alain - ARNAUD Christian - BABULEAUD Jean-Pierre - BARRET Guy - BAUTZMANN Marcel - BELLUCCI Angélique - BENON Charlotte - BLAIS Jean-Paul - BONFILLON Jean - BONTHOUX Odile - BOULAN Michel - BOYER Michel - BRAMI Helliot - BRAMOULLÉ Gérard - BUCCI Dominique - BURLE Christian - CANAL Jean-Louis - CASSAN René - CATELIN Mireille - CHARDON Robert - CHEVALIER Eric - CIOT Jean-David - CRISTIANI Georges - CURINIER Erick - DAGORNE Robert - DAVENNE Chantal - DE PERETTI François-Xavier - DELAVET Christian - DELOCHE Gérard - DEMENGE Jean - DEVESA Brigitte - DI CARO Sylvaine - DUFOUR Jean-Pierre - DUPERREY Lucien - FERAUD Jean-Claude - FERAUD Pierre - GACHON Loïc - GARÇON Jacques - GASCUEL Jean - GERACI Gérard - GERARD Jacky - GROSDÉMANGE Gérard - GROSSI Jean-Christophe - GUINIERI Frédéric - HAMARD-OULMI Nadira - JAUME Emmanuelle - JOISSAINS Sophie - JOUVE Mireille - LAGIER Robert - LICCIA Marcel - LONG Danièle - MANCEL Joël - MARTIN Richard - MARTIN Régis - MAURET Jacques - MAURICE Jany - MERSALI Malik - MONDOLONI Jean-Claude - MORBELLI Pascale - MOUGIN Jacques - MOYA Patrick - MUSSET Alain - NICOLAOU Jean-Claude - ORCIER Annie - PAOLI Stéphane - PATOT Gérard - PERRIN Jean-Claude - PERRIN Jean-Marc - PIN Jacky - PIZOT Roger - POITOU Frédéric - RENAUDIN Michel - ROUARD Alain - ROUGIER Jacques - ROUSSEL Jacques - SANGLINE Bruno - SANTAMARIA Danielle - SILVESTRE Catherine - SUSINI Jules - TAULAN Francis - TERME Françoise - TRINQUIER Noëlle - VEYRUNES Bernard - VILLEVIEILLE Robert

Étai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : GOUIRAND Daniel suppléé par CHALLIER Antoinette - MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André - ROVARINO Isabelle suppléée par MENGEAUD Julien - SAEZ Jean-Pierre suppléé par CLAVEL Caroline

Étai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités

Territoriales : AMIEL Michel donne pouvoir à ORCIER Annie - BARBAT-BLANC Odile donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc - BENNOUR Dabha donne pouvoir à RIVET-JOLIN Catherine - BRUNET Danièle donne pouvoir à JOISSAINS Sophie - CONTE Marie-Ange donne pouvoir à FERAUD Pierre - DECARA Yannick donne pouvoir à SUSINI Jules - DESCLOUX Odette donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude - DILLINGER Laurent donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - FILIPPI Claude donne pouvoir à CRISTIANI Georges - FOUQUET Robert donne pouvoir à TERME Françoise - GARCIA Daniel donne pouvoir à PATOT Gérard - GUINDE André donne pouvoir à AGOPIAN Jacques - LAFON Henri donne pouvoir à HAMARD OULMI Nadira - LARNAUDIE Patricia donne pouvoir à SILVESTRE Catherine - LOUIT Christian donne pouvoir à BRAMI Helliot - MEDVEDOWSKY Alexandre donne pouvoir à DAVENNE Chantal - MERGER Reine donne pouvoir à DELOCHE Gérard - MICHEL Claude donne pouvoir à MERSALI Malik - MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à RENAUDIN Michel - MOINE Anne donne pouvoir à PIN Jacky - OLLIVIER Arlette donne pouvoir à GERACI Gérard - PIERRON Liliane donne pouvoir à DI CARO Sylvaine - PORTE Henri-Michel donne pouvoir à GACHON Loïc - POTIE François donne pouvoir à DAGORNE Robert - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à TAULAN Francis - SLISSA Monique donne pouvoir à BUCCI Dominique - TONIN Victor donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse

Étai(en)t excusé(es) sans pouvoir : AMAROUCHE Annie - BERNARD Christine - BORDET André - BOUTILLOT Guy - BUCKI Jacques - CHARRIN Philippe - CHAZEAU Maurice - CHORRO Jean - DEVAUX Pierre - DUCATEZ-CHEVILLARD Christine - FENESTRAZ Martine - GALLESE Alexandre - GARNIER Eliane - GOURNES Jean-Pascal - GUEZ Daniel - JONES Michèle - LECLERC Jean-François - LEGIER Michel - MATAS Henri - MOHAMMEDI Amaria - NELIAS Mireille - PELLENCO Roger - RIVET-JOLIN Catherine - VALETA Marie-José - VENEL Gérard

Secrétaire de séance : Stéphane PAOLI

Monsieur Guy BARRET donne lecture du rapport ci-joint.

CONSEIL DU 12 JUILLET 2012

Rapporteur : Jean-Pierre SAEZ
Co-rapporteur : Jacques BUCKI

Thématique : Environnement, cadre de vie et développement durable

Objet : Attribution d'une subvention à la S.A. HLM Famille Provence pour une installation solaire sur les logements « le Roussillon » à Simiane-Collongue et « Le Deffends III » à Jouques

Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Il s'agit d'attribuer une subvention à la S.A. HLM Famille Provence pour l'installation d'un chauffe eau solaire sur le programme de logements neufs Le Deffends III à Jouques, pour un montant de 15.856,49 € HT représentant 20% du coût total et sur le programme « Le Roussillon » à Simiane-Collongue, pour un montant de 4.942,19 € HT représentant 20% du coût total.

Exposé des motifs :

Le Conseil de Communauté a décidé par délibération N°2008_A147 du 12 décembre 2008 de soutenir l'utilisation des énergies renouvelables dans le logement social, avec le double objectif de réduire le recours aux énergies fossiles et de diminuer les charges pesant sur les locataires.

La S.A. HLM Famille Provence sollicite la Communauté du Pays d'Aix pour l'attribution de subventions aux énergies renouvelables concernant 2 opérations :

« Les Deffends III » à Jouques

Il s'agit de la construction de 28 logements locatifs neufs.

Les travaux projetés consistent en la pose de chauffe eau solaires sur chacune des 28 villas qui composent ce programme, soit au total 110 m² de capteurs solaires thermiques, produisant environ 68% des besoins en eau chaude.

L'utilisation de l'énergie solaire permet de diminuer les rejets de gaz carbonique dans l'atmosphère de 6.358 kg par an.

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

Coût total de l'opération :76.526,33 € HT

Recettes attendues :

- Communauté du Pays d'Aix15.856,49 € HT

- Autofinancement60.669,84 € HT

« Le Roussillon » à Simiane-Collongue

Il s'agit de la construction de 14 logements locatifs neufs.

Les travaux projetés consistent en la pose de chauffe-eau solaires sur chacun des immeubles collectifs qui composent ce programme, soit au total 42,30 m² de capteurs solaires thermiques, produisant environ 70% des besoins en eau chaude.

La diminution des rejets de gaz carbonique dans l'atmosphère est estimée à de 2.690 kg par an.

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

Coût total de l'opération :24.712,55 € HT

Recettes attendues :

- Communauté du Pays d'Aix4.942,19 € HT

- Autofinancement19.770,36 € HT

La subvention sera versée sur production des factures acquittées liées au lot Eau Chaude Sanitaire Solaire en une seule fois. En application de ce dispositif, il est proposé de participer pour l'opération « Les Deffends III » à Jouques » à hauteur de 15.856,49 € HT représentant 20% du coût total estimé et pour l'opération « Le Roussillon » à Simiane-Collongue » de 4.942,19 € HT représentant 20% du coût total estimé.

Par ailleurs, la CPA a déjà attribué au cours de l'année 2012, 904.060,00 € à la SA HLM Famille et Provence pour des projets à Saint-Cannat, Trets, Fuveau et Peyrolles en Provence au titre de l'habitat ; aussi le montant cumulé de ces subventions étant supérieur à 150.000 €, il convient de présenter le présent rapport au Conseil communautaire.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10 ;

VU la délibération n°2002_A071 du Conseil Communautaire du 27 mai 2002, relative au soutien à l'énergie solaire ;

VU la délibération n°2008_A147 du Conseil Communautaire du 12 décembre 2008 décidant de soutenir l'utilisation de l'énergie solaire dans le logement social ;

VU l'avis de la Commission Environnement en date du 13 juin 2012 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** d'attribuer une subvention à la S.A HLM Famille Provence pour l'installation de chauffe eau solaires sur le programme de logements « Le Deffens III » à Jouques, à hauteur de 20% du coût de l'opération, soit 15.856,49 € HT ;
- **DECIDER** d'attribuer une subvention à la S.A HLM Famille Provence pour l'installation de chauffe eau solaires sur le programme de logements « Le Roussillon » à Simiane-Collongue, à hauteur de 20% du coût de l'opération, soit 4.942,19 € HT ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer les pièces relatives à ce dossier ;
- **DECIDER** que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits à cet effet au budget 1DR section investissement, imputation 832/2042, dans le cadre de l'AP/CP 2009/10.

OBJET : Environnement, cadre de vie et développement durable - Attribution d'une subvention à la SA HLM Famille et Provence pour une installation solaire sur les logements "Le Roussillon" à Simiane-Collongue et "Le Deffends III" à Jouques

Vote sur le rapport

Inscrits	144
Votants	119
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	119
Majorité absolue	60
Pour	119
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Maryse JOISSAINS MASINI



17 JUL 2012